L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 DECEMBRE 1847.

Imprimé et publié par MAYNE & WEISSE, No. 1 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 7 DECEMBRE

LE GÉNÉRAL TAYLOR ET LA PRÉSIDENCE.

Nous engagions tout récemment les citoyens de la Louisiane qui sont en faveur de la candidature présidentielle du général TAYLOR, à faire promptement connaître leurs vœux par une démonstration formelle et décisive. Plusieurs de nos confrères de la campagne, entre autres le *Planter* de Donaldsonville, ont applaudi à notre suggestion, et nous avons droit d'espérer que l'on ne tardera pas à porter quelque fruit. Il nous semble qu'il n'est pas possible de méprendre sur le candidat vers lequel se portent les préférences de la Louisiane. Depuis longtemps déjà, avant même que le nom du général Taylor eût été arboré dans d'autres Etats, la presse de la Nouvelle-Orléans faisait valoir les titres de ce grand et digne citoyen à l'appui cordial du peuple; la presse de la campagne répondit avec empressement à cet appel, et depuis il s'est même établi des journaux dans le but de soutenir la candidature du vieux "Rough and Ready." La réception que cet intrépide vétéran a reçu parmi nous, a fourni une preuve nouvelle et concluante de l'immense popularité dont il jouit: les masses sont pour lui, corps et âme; et les meneurs de parti, même lorsqu'ils le voudraient, seraient impuissants à les détacher d'un pareil homme. Tous les signes annoncent bien clairement à notre sens, que l'immense majorité de la population, whigs, démocrats, indépendants, désire de voir le général TAYLOR reconnu formellement comme candidat populaire à la Présidence.

La Louisiane se doit en quelque sorte à elle-même de prendre l'initiative en un pareil choix; elle ne doit pas attendre que d'autres Etats se soient prononcés; elle ne doit se laisser devancer par personne, il faut qu'elle soit la première en campagne. Le général TAYLOR n'est-il pas son [illegible] adoptif? n'a-t-il pas sa résidence, ses foyers [illegible] nous? [illegible] "ZACHARY TAYLOR de la Louisiane." Il se [illegible] même citoyen de notre Etat, il est identifié avec nos intérêts; il partage nos sympathies et nos sentiments. Il l'a déclaré [illegible] et nous savons de science certaine que le loyal guerrier regarde comme une précieuse prérogative le droit de se nommer citoyen de la Louisiane. Avons-nous besoin de [illegible] que c'est parmi nous que le général TAYLOR, cerné par les Mexicains, a trouvé tout d'abord sympathie et secours. A son appel, la Louisiane s'est empressée de fournir toutes les ressources dont elle pouvait disposer et de lui envoyer quelques mille braves. Dès lors elle lui était dévoué; et certes elle est loin d'avoir changé depuis. Les victoires qu'ont répandu ses armes dans tout le pays, ont été plus spécialement encore un sujet d'orgueil et de triomphe pour la Louisiane, car elles étaient remportées par le héros qu'aimait à se nommer son fils. Nulle part le général TAYLOR ne saurait rencontrer une affection plus ardente, plus complète, plus enthousiaste que celle qui lui a été vouée par toute notre population.

Nous voudrions donc que cette affection se [illegible] par une manifestation, partant de tous les points de l'Etat [illegible] appelons de nos vœux pour la provoquer à tous ceux de nos [illegible] idées. Qu'ils [illegible] leur influence. Pour que la volonté [illegible] se manifeste d'une façon claire [illegible] nous demandons qu'une convention [illegible] le ticket national, favorable à Taylor. Une convention [illegible], bien entendu! Il est possible que des conventions nationales soient [illegible] à qui ce [illegible] de l'accord d'un candidat de [illegible] qui ne sont pas complètement à la [illegible] du peuple. Etant donc que celles [illegible] qu'il se prononce par lui-même et que l'expression de sa préférence soit assez claire pour que les conventions générales [illegible] obligées de s'y soumettre. Un chef de [illegible] comme le général TAYLOR, ralliera évidemment la masse du peuple; et toute opposition deviendrait impuissante devant celui que la victoire n'a jamais abandonné.

LE CHEVALIER DE MAISON ROUGE ET M. VARNEY.—Parmi les nouveautés que le théâtre [illegible] nous promet pour cet hiver, on compte [illegible] drame de Dumas et Maquet. Ce drame [illegible] emprunte au roman intitulé le *Chevalier de Maison Rouge*. Il est fait avec le talent que le grand dramaturge sait mettre dans toutes ses œuvres. Intéressé et palpitant; mais ce qui donne à cette pièce un mérite de plus, c'est qu'elle est accompagnée d'une véritable *partition* [illegible] exprès par notre ami Alphonse Varney. [illegible] mémoire nous sert bien, nous en avons [illegible] l'époque où nous avons annoncé [illegible] représentation à Paris du *Chevalier de Maison Rouge*. "La musique de M. Varney, [illegible] dans un journal que nous avions sous les yeux [illegible] nouvel intérêt au drame. Tous les [illegible] sont d'un beau caractère et [illegible] excellent." Tous les journaux s'accordent à confirmer cet éloge, et traitent avec [illegible] M. Varney. Voici comme s'exprime l'un d'eux:

"[illegible] on avait cru que la musique de [illegible] réclamait qu'un vulgaire et grossier [illegible] on se trompait; la musique [illegible] condition de l'art moderne qui veut [illegible] complet avant tout. M. Hostein l'a compris [illegible] a été tout simplement choisir pour chef d'orchestre un compositeur plein de jeunesse, de sève, d'intelligence et de talent. M. Varney, en écrivant la musique du drame de M. Dumas a fait un quasi opéra, et y en a-t-il beaucoup des opéras qui renferment un morceau plus vrai, plus électrisant que le chant des Girondins: *Mourir pour la patrie?* Ajoutons donc que [illegible] soupçonnons à M. Varney une très grande [illegible] de l'instrumentation; aussi conseillons-nous à M. Hostein de tripler le chiffre des dommages-intérêts fixés dans l'engagement de M. Varney en cas de rupture, car on tâchera de le [illegible] à preuve encore cette note de la *France Musicale*: "Les bons chefs d'orchestre [illegible] pas tous dans les théâtres lyriques; nous [illegible] celui du Théâtre-Historique, M. Varney, comme un des plus intelligents qu'il y ait à [illegible] des orchestres de Paris. Il est, de plus, [illegible] compositeur; il l'a prouvé dans le beau [illegible] des *Girondins*, pour lequel il a écrit de [illegible] d'une très bonne instrumentation."

[illegible] autre feuille qui s'occupe spécialement [illegible], n'est pas moins favorable:

"Le chœur des girondins, plusieurs fois et hautement [illegible], a excité un vif enthousiasme. [illegible] n'est pas—comme nous pourrions le [illegible] entendre—un *vieux refrain* [illegible] qu'on a exhumé des bibliothèques [illegible] remonter si haut, ce chant est tout simplement de M. VARNEY, chef d'orchestre du Théâtre-Historique. M. VARNEY, dont le public a [illegible] les jolies mélodies dans la musique de la *Reine Margot*, n'est pas un chef-d'orchestre ordinaire. M. Varney est, avant tout, [illegible] et un compositeur distingué. [illegible] Théâtre-Historique, si on n'a [illegible] pour suivre l'action dramatique, on aurait encore beaucoup de plaisir à [illegible] tantôt légère, tantôt mélancolique, tantôt passionnée. Aussi, nous aimons [illegible] justice à M. Varney; le [illegible] des girondins est un chant plein de pa[illegible] qui sera avant peu chanté par le peuple [illegible] joué sur les orgues de Barbarie. Il n'y a pas de roses sans épines."

Un [illegible] journal apprécie avec la même [illegible] la partition et surtout le chœur des Girondins. "Ce chœur, dit-il, qui est si bruyamment applaudi chaque soir, n'est point un chant de la Révolution, mais de M. Varney; la mélodie est si franche et si bien rythmée, qu'on a pu s'y tromper. C'est le meilleur éloge qu'on puisse en faire."

AFFERMAGE DES MARCHÉS.—Les marchés de la [illegible] Municipalité ont été affermés [illegible]:

Dans la 1re: le marché à la viande	$36,200
Le marché aux légumes	37,500
du faubourg Tremé	6,650
Dans la 3me—Marché du Port	9,900

LE BATEAU DE LA MALLE de Mobile n'était pas arrivé hier à huit heures du soir; le service [illegible] depuis quelque temps de sa [illegible]. Il faut espérer que ces écarts ne continueront point.

CAPTURE.—La goëlette *Kinissance*, arrivée hier, a été capturée par le vapeur des Etats-Unis [illegible], dans la rivière Tecoluta, tandis qu'elle [illegible] contrebande. Elle avait été envoyée à Vera-Cruz d'où elle a été dirigée ici sous le commandement de l'aspirant B. J. Bise.

Le vapeur des Etats-Unis *McKim*, est arrivé ici hier après-midi de Vera-Cruz d'où il était parti le 21. Il a touché à Tampico le 23. Rien de nouveau de ces deux ports. Les vapeurs Virginia et Maria-Burt sont partis de Tampico, le 24, le vapeur [illegible] Bottler et la goëlette Velasco le lendemain. La goëlette *Gulnar*, [illegible] de Tampico [illegible] y entrer le 23.

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE de l'Ouest qui est en activité jusqu'à Vincennes, s'étend déjà à 75 milles andelà de ce point et promet de fonctionner prochainement et bien sur cette nouvelle section.

ST-TAMMANY.—M. Evans a été élu shérif de la paroisse de St-Tammany par une voix de majorité sur son concurrent. A la dernière élection, les voix avaient été également partagées.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.—Les travaux de la ligne télégraphique qui doit relier la Nouvelle-Orléans et Mobile, avancent assez rapidement. Les poteaux sont déjà placés sur une longueur de près de cent milles, et l'on en voit en ville sur la rue du Canal. Sous un mois la communication entre les deux villes sera ouverte, et nous aurons les nouvelles de Mobile vingt-quatre heures avant [illegible]. D'un autre côté, la ligne télégraphique qui vient du Nord et qui s'avance déjà jusqu'à Petersburg en Virginie, va bientôt se trouver achevée jusqu'à Charleston. Au commencement de janvier prochain, le télégraphe formera une ligne non interrompue entre Toronto, (Haut-Canada) et Charleston, (Caroline du Sud), et, pour le printemps la ligne sera prolongée du Nord au Sud sans la moindre solution de continuité. Nous aurons alors le plaisir de correspondre avec New-York et Boston en quelques minutes.

MER MORTE.—L'expédition scientifique qui, sous les ordres du lieutenant Lynch, va explorer la mer Morte, est partie le 26 novembre de New-York à bord du transport des Etats-Unis *Supply* auquel on aurait dû selon nous rendre son ancien nom de *Crusader*: c'est été le cas ou jamais, puisqu'il se rende en Terre Sainte.

GOUVERNEURS ET LÉGISLATURES.—Les élections de cette année ont offert quelques résultats assez singuliers. Le peuple a choisi des gouverneurs locofocos dans le Maine, la Géorgie, le Maryland, la Pennsylvanie, le New-Jersey et le Michigan. Le Tennessee seul a eu un gouvernement whig par l'élection populaire. Dans le Vermont, un gouverneur whig a été aussi choisi, non par le peuple, mais par la législature. Dans le New York, le lieutenant-gouverneur et tous les autres officiers d'Etat élus par le vote populaire sont également whigs. En même temps, le Tennessee, la Géorgie, le Maryland, le New-Jersey, le Vermont, le New-York, l'Ohio, le Kentucky, l'Indiana et la Floride ont des législatures whigs, tandis que le Michigan, le Maine et la Pensylvanie en ont de locofocos. Dans ce dernier Etat, le sénat est [illegible].

Chronique Locale.

ELECTION D'UN RECORDER.—Hier une élection spéciale a eu lieu dans la première Municipalité pour un recorder en remplacement de M. Genois, qui a résigné. Le résultat du scrutin a été comme suit:—M. Clément Ramos, 931 voix; M. Gustave Cruzat, 475; M. Théodule Montreuil, 432; et M. W. F. C. Duplessis, 19. M. Clément Ramos est élu.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT.—Une affaire de quelque importance pour les vendeurs d'esclaves et pour les encanteurs, en général, se plaide en ce moment dans cette Cour. C'est celle de Martin contre Beard, Calhoun & Co., en résiliation de vente. Le demandeur allègue que Beard, Calhoun & Co., encanteurs, lui ont vendu des esclaves affectés des maladies prévues par la loi, et qui rentrent dans la classe des vices rédhibitoires. Les défendeurs prétendent [illegible] et que les esclaves ne leur appartiennent pas. L'affaire, commencée depuis plusieurs jours, n'est pas encore terminée. Elle le sera peut-être aujourd'hui, et le juge Strawbridge rendra alors sa décision vers la fin de la semaine.

RECORDER SEUZENEAU.—M. David H. Marks a déposé hier, au bureau du recorder de la 3e Municipalité, une plainte en vol contre un esclave appartenant à M. Edward Meehan. Cet esclave conduisait un dray portant le No 3393. Le 20 du mois dernier, le plaignant déchargeait un navire dans la 3e municipalité. Il confia au conducteur du dray désigné vingt caisses chandelles qui devaient être livrées à la maison C. J. Buddecke et Co. Elles le furent, en effet, mais un examen ultérieur a fait découvrir que deux caisses étaient vides et ne portaient pas de marque. Le recorder Seuzeneau s'occupera de cette affaire dans quelques jours.

RECORDER BALDWIN.—Rien de nouveau devant ce magistrat. Le recorder Baldwin a été cependant très occupé hier; des vagabonds et des ivrognes, en grand nombre, comparaissaient devant lui. Il les a presque tous envoyés à la maison de correction.

ARRESTATION D'UN JOUEUR.—George Farno a été arrêté hier par le lieutenant Ferrari et traduit devant le recorder par interim Barthe, comme prévenu du délit de jeu. L'officier que nous venons de nommer avait appris que l'on jouait au pharaon dans un des Hôtels les plus fashionables de la 2me Municipalité; il s'y rendit seul, et put pénétrer jusqu'à un petit salon où environ soixante joueurs entouraient une table chargée d'or et de billets de banques. Tous s'enfuirent à la vue du représentant de l'autorité, excepté le banquier qui se laissa appréhender. Le recorder a renvoyé l'affaire pardevant la Première Cour de District.

MORT SUBITE.—Dans la soirée de dimanche, un homme du nom de Joseph Grubb, qui jouait au billard dans un café de la rue Perdido, est mort subitement et sans que rien eut pu faire craindre un pareil événement. Le coroner a fait l'enquête du corps, et le jury d'enquête a déclaré que le défunt avait succombé à une affection chronique du cœur.

NAUFRAGE D'UN STEAMER.—Le clerk du steamer *Magnolia*, rapporte que le bateau à vapeur *Bois d'Arc* qui descendait le fleuve en destination de la Nouvelle-Orléans, avec un chargement complet, s'est jeté sur un chicot et a coulé bas. On pense que le bateau sera entièrement perdu.

On ne nous fournit point les détails de ce sinistre.

TEMPÉRANCE D'UN RÉGIMENT ANGLAIS.—A son arrivée à Hong-Kong, le 95e régiment de tirailleurs anglais s'est livré avec un tel excès à l'usage du vin chinois, appelé *samchou*, que, dès le premier jour, 18 hommes ont été recueillis dans la rue entièrement privés de connaissance. Au moyen de la *pompe à estomac*, la plupart ont été rappelés à la vie; mais pour plusieurs, le sommeil de l'ivresse s'est confondu avec celui de la mort.

FRANCE.—*Le Ministère du 29 octobre*:—On lit dans le *Siècle* du 28 octobre dernier:

On célèbre la veille la fête des grands parens; nous devons bien les mêmes égards à de grands ministres. Un banquet de cour se prépare pour recevoir les convives responsables. Un banquet! grand Dieu! M. l'intendant de la liste civile veut il donc la ruiner? Trois couverts suffiraient.

Oui, de tous les hommes d'état qui composaient cette administration mémorable et dont les principaux avaient été recrutés dans la coalition et dans la diplomatie du ministère du 1er mars, pour en établir les principes et suivre du jour au lendemain une politique diamétralement opposée à celle qu'ils servaient la veille, trois membres, trois.

Du plus grand *cabinet*, voilà donc ce qui reste.

Pour le reconstituer dans son état primitif, il faudrait évoquer les morts, rappeler les hommes dont on s'est violemment séparé, visiter le banc de l'opposition à la chambre des pairs et même obtenir main-levée d'un écrou à la Conciergerie.

Si nous commençons par la présidence, nous n'y trouvons plus *l'illustre épée*. Le président de la fondation a été embaumé dans une dignité *momentanément recréée*, comme vient de le dire, dans un rapport naïf, M. le ministre actuel de la guerre, qui semble faire appel à la délicatesse de son prédécesseur, pour qu'il ne prolonge pas trop longtemps une comédie reconnue ridicule.

Le portefeuille de la guerre, confié d'abord à M. le maréchal Soult, est tombé, le 10 novembre 1835, aux mains de M. le général Moline Saint-Yon, et enfin, d'orateur en orateur, il a passé, le 9 mai 1847, à M. le général Trézel. Le fardeau s'est, du reste, beaucoup allégé, et grâces aux soins de M. le duc d'Aumale, de M. le duc de Montpensier pour les armes diverses, le ministre n'a plus guère qu'à être responsable.

La marine, que dirigeait d'abord l'amiral Duperré, a vu son gouvernail manié tour-à-tour par M. de Mackau et par M. Lannes.

Les finances, veuves de M. Humann, furent confiées, le 25 avril 1842, à M. Lacave-Laplagne, dont l'impuissance ne fut soupçonnée que le 9 mai 1847. Après M. Lacave, M. Dumon. Ce dernier gardera-t-il long-temps une meilleure renommée, et n'a-t-il rien à craindre de la virilité de M. Guizot? M. Jayr n'est qu'une recrue; il est là pour faire nombre en attendant le bon plaisir de ceux qui disposent de son dévouement.

L'instruction publique, que M. Villemain ne conduisait pas assez sûrement à son salut, a été sanctifiée, illuminée, illustrée à partir du 1er février 1845 par l'éclatante direction de M. le comte de Salvandy.

Dans le département de la justice et des cultes, aux vertus théologales de M. Martin (du Nord), on a vu succéder, le 13 mars 1847, la mansuétude de M. Hébert.

Les affaires étrangères, l'intérieur, le commerce et l'agriculture sont seuls encore aujourd'hui dans les mains des titulaires de 1840. M. Guizot, M. Duchâtel, M. Cunin-Gridaine, voilà l'or pur; tout le reste n'est qu'alliage.

Demain le *travail ministériel* consumera les [illegible] de cette administration, qui a tant fait pour la gloire et la prépondérance du pays au-dehors, pour sa bonne administration, sa prospérité et son édification au-dedans. Au conseil ministériel il manquera pourtant une voix dernière [illegible] par esprit de contradiction, mais depuis que M. Duchâtel a donné à M. [illegible] un privilége de théâtre lyrique.

Laissons passer la majorité des satisfaits, et nous verrons comment la France libre a [illegible] de 89 [illegible] [illegible] [illegible].

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIÈME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

(*Voir l'Abeille du 14 au 25 oct. et du 1er nov.*)

XXXVII—Suite.

Le corps et l'âme.

—Ces corps sont bien froids, dit Balsamo rêveur, et cette femme était bien belle.

—Mais oui.

—Une belle âme eut certes bien été à ce beau corps.

—Ah! voilà où fut l'erreur de celui qui la créa. Beau fourreau, vilaine lame. Ce corps, mon maître, était celui d'une coquine qui sortait de Saint-Lazare lorsqu'elle mourut d'une inflammation cérébrale à l'Hôtel-Dieu. Sa chronique est longue et passablement scandaleuse. Si vous appelez âme le mouvement qui faisait agir cette créature, vous ferez tort à nos âmes qui doivent être de la même essence, puisqu'elles sont descendues de la même source.

—Aine qu'on eut dû guérir, dit Balsamo, et qui s'est perdue faute du seul médecin qui soit indispensable, d'un médecin de l'âme.

—Hélas! hélas! mon maître, c'est encore là une de vos théories. Il n'y a de médecins que pour les corps, répliqua Marat avec un rire amer. Et, tenez, maître, vous avez en ce moment sur les lèvres un mot que Molière a mis souvent dans ses comédies, et c'est ce mot qui vous fait sourire.

—Non, dit Balsamo, vous vous trompez et ne pouvez savoir à quelle chose je souris. Pour le moment, ce que nous concluons, n'est-ce pas, c'est que ces cadavres sont vides?

—Et insensibles, dit Marat en soulevant la tête de la jeune femme et en la laissant retomber bruyamment sur le marbre, sans que le corps ait seulement bougé ou frémi.

—Très bien, dit Balsamo, passons à l'hôpital maintenant.

—Un instant, maître, pas avant, je vous prie, que je n'aie détaché du tronc cette tête qui me fait envie, et qui a été le siége d'une maladie fort curieuse. Vous permettez?

—Comment donc, dit Balsamo.

Marat ouvrit sa trousse, en tira un bistouri et ramassa dans un coin un gros maillet de bois tout pointillé de taches de sang.

Alors, d'une main exercée, il pratiqua une incision circulaire, qui sépara toutes les chairs et tous les muscles du cou; puis, arrivé à l'os, il glissa son bistouri entre deux jointures de la colonne vertébrale, et frappa dessus avec le maillet un coup énergique et sec.

La tête roula sur la table, et de la table à terre. Marat fut obligé de la ressaisir de ses mains humides.

Balsamo se détourna pour ne pas donner trop de joie au triomphateur.

—Un jour, dit Marat, qui croyait prendre le maître en faiblesse, un jour quelque philanthrope s'occupera de la mort comme les autres s'occupent de la vie, trouvera une machine qui détachera ainsi la tête d'un seul coup, et qui rendra l'anéantissement instantanée, ce que ne font aucun des autres genres de mort; la roue, l'écartèlement et la pendaison, sont des supplices appartenant à des peuples barbares et non à des peuples civilisés. Une nation éclairée comme la France doit punir, et non se venger. Car la société qui roue, qui pend ou qui écartèle, se venge du criminel par la souffrance, avant de le punir par la mort, ce qui est trop de moitié à mon avis.

—Et moi aussi, monsieur. Mais comment comprenez-vous cet instrument?

—Je comprends une machine froide et impassible comme la loi elle-même; l'homme chargé de punir s'impressionne à la vue de son semblable, et parfois manque son coup, comme il est arrivé pour Chalais et pour le duc de Montmouth. Il n'en serait pas ainsi d'une machine, de deux bras de chêne qui feraient mouvoir un coutelas, par exemple.

—Et croyez-vous, monsieur, que, parce que ce coutelas passerait avec la rapidité de la foudre entre la base de l'occiput et les muscles trapèzes, croyez-vous que la mort serait instantanée et la douleur rapide?

—La mort serait instantanée, sans contredit, puisque le fer trancherait d'un coup les nerfs qui donnent le mouvement. La douleur serait rapide puisque le fer séparerait le cerveau qui est le siége des sentiments, du cœur qui est le centre de la vie.

—Monsieur, dit Balsamo, le supplice de la décapitation existe en Allemagne.

—Oui, mais par l'épée, et, je vous l'ai dit, la main de l'homme peut trembler.

—Une pareille machine existe en Italie, un corps de chêne la fait mouvoir, et on l'appelle la mannaja.

—Eh bien?

—Eh bien! monsieur, j'ai vu des criminels décapités par le bourreau se lever sans tête, du siége où ils étaient assis, et s'en aller en trébuchant tomber à dix pas de là. J'ai ramassé des têtes qui roulaient au bas de la mannaja comme cette tête que vous tenez par les cheveux a roulé tout à l'heure au bas de cette table de marbre, et, en prononçant à l'oreille de cette tête le nom dont on l'avait baptisée pendant sa vie, j'ai vu ses yeux se rouvrir et se tourner dans leur orbite, cherchant à voir qui les avait appelés de la terre pendant ce passage du temps à l'éternité.

—Mouvement nerveux, pas autre chose.

—Les nerfs ne sont-ils pas les organes de la sensibilité?

—Que concluez-vous de là, monsieur?

—Je conclus qu'il vaudrait mieux, qu'au lieu de chercher une machine qui tuât pour punir, l'homme cherchât un moyen de punir sans tuer. Elle sera la meilleure et la plus éclairée des sociétés, croyez-moi, la société qui aura trouvé ce moyen-là.

—Utopie encore! utopie toujours! dit Marat.

—Cette fois, vous avez peut-être raison, dit Balsamo, le temps nous éclairera.... N'avez-vous point parlé de l'hôpital [illegible]? Allons-y!

—Allons! dit Marat.

Et il enveloppa la tête de la jeune femme dans son mouchoir de poche, dont il noua soigneusement les quatre coins.

—Maintenant, dit en sortant Marat, je suis sûr au moins que mes camarades n'auront que mon reste.

On prit le chemin de l'Hôtel-Dieu; le rêveur et le praticien marchaient à côté l'un de l'autre.

—Vous avez coupé très froidement et très habilement cette tête, monsieur, dit Balsamo; avez-vous moins d'émotion quand il s'agit des vivants que des morts? La souffrance vous touche-t-elle plus que l'immobilité? Etes-vous plus pitoyable aux corps qu'aux cadavres?

—Non, car ce serait un défaut, un défaut comme c'en est un au bourreau de se laisser impressionner. On tue aussi bien un homme en lui coupant mal la cuisse qu'en lui coupant la tête. Un bon chirurgien doit opérer avec sa main et non avec son cœur, quoiqu'il sache bien, en son cœur, que pour une souffrance d'un instant il donne des années de vie et de santé. C'est le beau côté de notre profession, celui-là, maître.

—Oui, monsieur; mais, sur les vivants, vous rencontrez l'âme, j'espère?

—Oui, si vous convenez avec moi que l'âme c'est le mouvement ou la sensibilité; oui, certes, je la rencontre, et bien gênante même, car elle tue plus de malades que n'en tue mon scalpel.

On était arrivé au seuil de l'Hôtel-Dieu. Ils entrèrent à l'hospice. Bientôt, guidé par Marat, qui n'avait pas quitté son sinistre fardeau, Balsamo put pénétrer dans la salle des opérations, envahie par le chirurgien en chef et par les élèves en chirurgie.

Les infirmiers venaient d'apporter là un jeune homme renversé la semaine précédente par une lourde voiture, dont la roue lui avait broyé le pied. Une première opération faite à la hâte sur le membre engourdi par la douleur n'ayant pas suffi, le mal s'était développé rapidement, l'amputation de la jambe était devenue urgente.

Ce malheureux, étendu sur le lit d'angoisses, regardait avec un effroi qui eut attendri des tigres, cette bande d'affamés qui épiaient l'instant de son martyre, de son agonie peut-être, pour étudier la science de la vie, phénomène merveilleux derrière lequel se cache le sombre phénomène de la mort.

Il semblait demander à chacun des chirurgiens, des élèves et des infirmiers, une consolation, un sourire, une caresse; mais il ne rencontrait partout que l'indifférence avec son cœur, que l'acier avec ses yeux.

Un reste de courage et d'orgueil le rendait muet. Il réservait toutes ses forces pour les cris qu'allait bientôt lui arracher la douleur.

Cependant, quand il sentit sur son épaule la main pesamment complaisante du gardien, quand il sentit les bras des aides l'envelopper comme les serpens de Laocoon, quand il entendit la voix de l'opérateur lui dire: du courage! il se hasarda, le malheureux, à rompre le silence et à demander, d'une voix plaintive:

—Souffrirai-je beaucoup?

—Eh! non, soyez tranquille, répondit Marat avec un sourire faux, qui fut caressant pour le malade, ironique pour Balsamo.

Marat vit que Balsamo l'avait compris; il se rapprocha de lui, et tout bas:

—C'est une opération épouvantable, dit-il; l'os est plein de gerçures et sensible à faire pitié. Il mourra, non du mal, mais de la douleur: voilà ce que lui vaudra son âme à ce vivant.

—Pourquoi l'opérez-vous alors; pourquoi ne le laissez-vous pas tranquillement mourir?

—Parce qu'il est du devoir du chirurgien de tenter la guérison, même quand la guérison lui semble impossible.

—Et vous dites qu'il souffrira?

—Effroyablement.

—Par la faute de son âme?

—Par la faute de son âme, qui a trop de tendresse pour son corps.

—Alors, pourquoi ne pas opérer sur l'âme? La tranquillité de l'une serait peut-être la guérison de l'autre.

—C'est aussi ce que je viens de faire, dit Marat, tandis que j'on continuait à lier le patient.

—Vous avez préparé son âme?

—Oui.

—Comment cela?

—Comme on fait, par des paroles. J'ai parlé à l'âme, à l'intelligence, à la sensibilité, à la chose qui faisait dire au philosophe grec: Douleur, tu n'es pas un mal, le langage qui convient à cette chose. Je lui ai dit: Vous ne souffrirez pas. Reste maintenant à l'âme à ne pas souffrir, cela la regarde. Voilà le remède connu jusqu'à présent, quant aux [illegible] c'est le mensonge! [illegible]

[illegible]

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3

Séance de lundi 29 novembre 1847.

Résolu, Que les propositions de Mme Collard en ce qui concerne le prolongement des rues Kerlerec et Columbus, à travers sa propriété comme exprimées dans sa lettre du 22 novembre 1847, sont et demeurent acceptées.

Il est de plus résolu, Que le maire aura à donner avis, que des propositions seront reçues jusqu'au 10 décembre prochain, pour la confection des banquettes et entourages dans tout le prolongement des rues Kerlerec et Columbus, à travers la propriété de Mme Collard, autrefois propriété Mager. Les dites banquettes devront être faites en briques du lac, gutter et curb stones, et les entourages en planches de bout, le tout confectionné et délivré à la satisfaction du voyer, au plus tard le 1er février prochain, et payable en billets de la municipalité, à 3, 6, 9 et 12 mois de date.

(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.

Approuvé le 30 novembre 1847.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme. A. MAZUREAU, Secrétaire.

6 déc

☞ CONFORMÉMENT aux résolutions qui précèdent, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au 10 décembre 1847, pour la confection des banquettes et entourages à faire dans tout le prolongement des rues Kerlerec et Columbus à travers la propriété de Mme Collard, autrefois propriété Mager, aux mêmes conditions et spécifications contenues dans les dites résolutions.

6 déc A. D. CROSSMAN, Maire.

BANQUE DU CANAL DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. 4 décembre 1847.

AVIS est donné qu'une élection par les actionnaires de sept directeurs de la dite institution pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu dans le local de la Banque, lundi, 13 décembre courant, de 11 à 2 heures.

N. N. WILKINSON, Caissier.

6 déc—7

LE DR. BAHIER, de retour de son voyage, a repris l'exercice de sa profession. Sa demeure est aux CONTI ENCOIGNURE BOURBON. 6 déc—8

☞ Navire BOWDITCH, du Havre—Le navire ci-dessus étant entré dans le port de Charleston, en détresse, les consignataires sont priés de fournir immédiatement au soussigné copie de leurs envois.

C. BIRKLE, 43 rue Royale, Agent pour G. A. Hopley, Charleston, agent du navire Bowditch.

4 déc

Succession de Constant Bollot.

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Constant Bollot, sont priées de les présenter dans les dix jours qui suivront la date du présent avis, au soussigné; celles qui doivent à la dite succession de vouloir bien payer entre les mains de A. DELAMARE, Curateur. 6 déc

CHAPEAUX & CASQUETTES—300 caisses contenant un assortiment complet de chapeaux d'hommes en soie, fourrures de chasse, mexicains, &c. Aussi: Chapeaux perle de laine, blancs et noirs, rus, casquettes en poil, &c. à vendre par E. G. HOBBS, Rue de Chartres. 6déc

AVIS—Reçu par le navire Howard, arrivé du Havre, et à vendre par le soussigné, un assortiment complet de drogues et produits chimiques, &c. parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

Huile de foie de morue purifiée;
Idem idem en capsules,
Semoule très fraîche pour les enfans,
Valérianates de quinine et de zinc;
Cantharidine cristallisée;
Ergotine garantie pure;
Assortiment de fleurs et racines fraîches;
Idem de tubes en verre;
Idem de flacons bouchés à l'émeri,
Idem de bougies, sondes, pessaires,
Canules droites et courbes en gomme élastique,
&c., &c. A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.
6 déc—3

ALCOOL—16 barils alcool en débarquement du steamer Ne Plus Ultra, à vendre par NATHAN JARVIS & Co., Encoignure Magazine et Commune, agents du Laboratoire de l'Ohio. 4 déc

COLLE FORTE—10 barils colle forte très qualité, à vendre par NATHAN JARVIS & Co., Encoignure Magasins et Commune, agents du Laboratoire de l'Ohio. 6 déc

VITRES—600 caisses vitres 8 X 10, 10 X 12 en magasin, et à vendre par NATHAN JARVIS & Co., Encoignure Magasins et Commune, agents du Laboratoire de l'Ohio. 6 déc

AVANT droit au drawback—150 quart. Malaga. P. LONGIE, 116, rue Royale. 6 déc

A VENDRE, d'importations directes, de Bordeaux, Marseille et Havre:

300 barriques vin de Bordeaux ordinaire et supérieur
40 do do Marseille "Arnaud".
250 quarts Madère imitation,
40 do Porto, 30 quarts vieux Madère,
40 do vieux Sherry,
100 demi pipes Cognac, 100 barils whiskey,
1,500 caisses claret,
50 do liqueurs assorties "Forestier",
100 do fruits, 300 paniers huile J. Piagnoul.
2,500 boîtes sardines (nouvelle pêche),
100 caisses kirsch et absinthe,
40 paniers gingembre d'Amsterdam,
Un assortiment de champagne supérieur, Lou chons, &c. P. LONGIE, 116, rue Royale.
6 déc

A VENDRE par le soussigné—
25 barriques vin rouge, vieux Médoc,
50 barriques vin bon ordinaire,
25 barils vin blanc Haut Sauterne,
30 quarts pipes eau de vie de Cognac,
100 caisses fruits assortis, du jus,
200 do cerises à l'eau de vie,
100 do fruits à l'eau de vie,
100 do prunes à l'eau de vie,
100 do poires à l'eau-de-vie,
50 paniers Guignolet d'Angers,
100 caisses vin vieux médoc (24 b[illegible] et 24 1/2 b[illegible]),
50 do eau de vie de Dantzick, 50 do Marasquin,
50 do Curaçao, grand modèle,
300 paniers anisette surfine de Bordeaux,
100 do do superfine,
25 caisses vieux kirsch Jeaureneaud,
25 do [illegible] du Berthoud,
130 caisses vin rouge très bon ordinaire,
300 mille bouchons pointés,
300 do bouchons, longs, demi longs, courts, à damejeannes et à demi bouteilles.
POUGET FILS, 19 Conti, entre Chartres et Levée.
6 déc

SARDINES—1,000 1/2 boîtes sardines A. Canuo, Cormeil et Martin; 2000 1/4 do; 150 boîtes coupes à l'huile do 150 do do; 200 boîtes truffes do, 1000 boîtes pois verts, 1000 demi boîtes do do à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St Louis.
6déc

EAU DE VIE—65 1/4 de pipes eau de vie de P. Godard; 16 demi do do; 8 do do de Castillon 1825; 3 quarts do do do 3 1/2 do do do de 1815; 3 1/4 do do, 4 demi pipes J. J. Dupuy; 3 demi pipes Pivet Castillon do; 2 quarts do do en; 5 demi do de Renault Fary et Co do 3 quarts do do à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19 rue St Louis.
6dec

CHEMISES—3 caisses chemises de Mulhouse, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St Louis.
6dec

VIN—36 barriques vin rouge Peyrelebade et Latrac, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St Louis.
6dec

VIN BLANC—60 1/4 barriques Haut Sauterne, à vendre par E. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St Louis.
6dec

CHAMPAGNE—250 paniers des marques suivantes: Anchor, Crescent, C. C. deux anges, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 & 19, rue St Louis.
6dec

3000 caisses vin rouge de Château-Lafitte, Léoville, Margaux, St Estèphe et St Julien, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis.
6déc

A VENDRE en débarquement du navire Océan, de Bordeaux:

24 barriques Montferrand,
50 caisses cerises à l'eau de vie,
25 do abricots à l'eau de vie,
25 do prunes à l'eau de vie.
par DUBUCH F., 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.
19 nov

A VENDRE, en débarquement du navire Océana, de Bordeaux:

16 fromages de gruyère; 400 do tête de mort.
90 barriques vin Montferrand,
300 caisses vin Château Margaux,
40 mille bouchons fins, par DUBUCH, F., 77, St Louis, entre Royale & Bourbon.
15nov

FROMAGE, FROMAGE.

A VENDRE en gros et en détail, reçu par le navire Rockingham du Havre:

20 meules fromages Gruyère,
300 fromages tête de mort de Hollande,
50 do pâte grasse,
200 saucissons de première qualité.

En magasin:—Un grand assortiment de fruits au jus, vin, liqueurs et groceries pour familles, le tout à des prix modérés. S'adresser à J. FISSE, Encoig. Royale et St Pierre.
8 nov

REÇU par le navire Taglioni, capitaine Rogers du Havre, et à vendre par le soussigné,
600 fromages tête de mort de Hollande,
50 do pâte grasse,
30 do do Gruyère,
250 saucissons de prem ère qualité,
En magasin, un grand assortiment de groceries, vins et liqueurs pour famille, en gros et en détail.
J. FISSE, Encoignure St-Pierre et Royale.
8 nov

A Vendre en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux,
80 caisses abricots à l'eau de vie.
100 do prunes do
160 do poires do
15 do pêches au jus, marque Teyssonneau.
40 do fruits assortis do do
15 do prunes sèches pobano diversement.
1 do saucissons Bologne.
600 1/2 boîtes sardines à l'huile, marque Canuo.
10 caisses champignons secs.
20 estagnons eau de fleur d'oranger.
N. DUDOUYT, 13, Toulouse, entre Chartres & Levée.
11nov

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux,
30 quarts eau de vie. Otard Dupuy & Co.
30 do do John Durand, La Rochelle.
30 do do J. Brand, Cognac.
100 barils vin blanc.
1336 caisses vin rouge St Julien Médoc.
D'importation antérieure:
10 quarts eau de vie de preuve J. J. Dupuy.
10 do Otard Dupuy & Co.
10 do John Durand & Co, La Rochelle.
5 demi-pipes Magloy.
20 quarts do do
70 barriques vin rouge de diverses qualités.
84 barils vin blanc do do
à vendre par J. & J. TARDOS.
9nov

FARINE—300 barils farine, en déchargement et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 66 rue des Magasins.
2 déc

FOIN—500 balles foin du Nord, de qualité supérieure, à bord du navire Atlantic de New-York, et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & CO, 66 rue des Magasins.
3 déc

A VENDRE en déchargement des navires Océan, [illegible] et Wakona de Bordeaux:
[illegible] caisses vin rouge Lafitte, Estèphe, Margaux et Léoville,
[illegible] demi-barriques vin blanc, Barsac et Sauterne,
[illegible] barriques vin rouge Bordeaux,
[illegible] do Pauillac et Médoc.
[illegible] cognac J. J. Dupuy.
[illegible]
[illegible] caisses vin blanc. V. MAIGNAN, 87 rue St-Louis.
27 nov

[illegible]

Banque de Cité.

Nlle-Orléans, 6 décembre 1847.

CETTE Banque sera fermée le jeudi 9 courant (jour d'actions de grâce). Les personnes ayant des billets dûs ce jour-là sont requises d'avoir à les payer le mercredi 8.

7 déc—2 R. J. PALFREY, caissier.

AVIS DE LOTERIE.

LA LOTERIE DE C. REDON, encoignure des rues St-Charles et Commune, pour six superbes fusils de chasse, sera tirée positivement samedi soir, 11 courant. Ceux qui ont pris des billets et qui ne les ont pas payés, sont priés de le faire, avant le tirage. Quelques billets sont encore à placer. 7 déc—5

Loterie de magnifiques diamants, qui sera bientôt tirée chez C. Redon, encoignure des rues St Charles et Commune. Loterie de beaux diamants et de pierres précieuses pour présent du jour de l'an. Vous êtes invités à aller examiner par vous-mêmes. 7 déc—6f

TROISIÈME LIVRAISON DE L'UNION DES ARTS.

CINQ piastres par an.—ALBUM MENSUEL.—Littérature, Théâtre, Musique, Dessin, Modes, &c. &c. Cette livraison contient:

Littérature.—Un Roman de Rencontre, par E. Bouvrette: l'Ecu de Cent sous, par E. Guinot; Un Amour Impossible, par L. Leegée.

Poésie.—Le Zèbre et l'Ane, par Viennet.

Théâtre.—Feuilleton de Guéroult.

Modes.—Deux gravures et feuilleton, dessins de broderies.

Lithographie.—Chanson à la porte d'une Pagode. Musique.—La Mère du Pêcheur, romance; le Crépuscule, Rêverie. Vs. HEBERT, agent, 7 déc 149, rue de Chartres.

Poésies Nouvelles.

ESSAIS Poétiques par M. C. O. Dugué, un fort volume petit in 8o, en vente chez VICTOR HEBERT, Libraire, 7 déc 149, rue de Chartres

MÉMOIRES D'UN MÉDECIN.—La troisième livraison des Mémoires d'un Médecin par Alexandre Dumas, est en vente chez VICTOR HEBERT, 7 déc 149 rue de Chartres.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. A. Thiers.—La trente-septième livraison de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, volume septième, est en vente chez VICTOR HEBERT, 7 déc 149 rue de Chartres.

LES GIRONDINS, par M. de Lamartine.—Il reste encore quelques exemplaires de l'Histoire des Girondins, par M. de Lamartine, en vente chez VICTOR HEBERT, 7 déc 149 rue de Chartres.

A LOUER—Une chambre garnie, située rue des Remparts, No. 213, entre Ste Anne et Dumaine. S'adresser sur les lieux. 7 déc—3f

Superbe Nègre à vendre.

ON offre à vendre un superbe nègre de 31 ans. Il est bon charpentier à l'entreprise de petits ouvrages, tonnelier et bûcheron, en outre, excellent nègre de champ; il serait d'un grand prix à un habitant sucrier.

Conditions—comptant. S'adresser à 7 déc—1 J. D. B. De BOW, 22, Exchange Place.

Succession de Joseph Antoine Mazza.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession ci-dessus, sont priées de les présenter dans les 10 jours suivant la présente publication, à M. M. COHEN, Conseiller de l'administrateur, Bureau No. 22, Exchange Place, vis-à-vis la poste. 6 déc—3ou10j

CHANGE SUR NEW-YORK—Traites tirées à la Havane, à 60 jours de vue, à vendre par LABORDE & ROQUES, 7 déc 31 Commune.

BOUCHONS—300 milliers en sacs de 1000 chaque, surfins. 400 milliers bouchons surfins pointus, en balles de 20,000 chaque. 250 milliers bouchons fins pointus, en balles de 10,000 chaque. 20 milliers bouchons à damejeannes en balles de 5,000 chaque, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 7déc 27, rue St Louis

HUILE D'OLIVE—500 paniers huile d'olive, surfine en bouteilles de 31 onces, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co., 7déc 27, rue St Louis

DAMEJEANNES VIDES—300 damejeannes de la contenance de 5 gallons chaque, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co., 7déc 27, St Louis.

VINS POUR FAMILLE.—60 barriques vin rouge pour famille (1842), à vendre par MARTIAL PEYRET & Co, 7déc 27, rue St Louis.

VIN BLANC—40 demi barriques Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co., 7déc 27, St Louis.

SUCRE RAFFINE—300 caisses sucre raffiné, blanc, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

MAQUEREAUX de barils, 1/2 baril, 1/4 do des Nos 1, 2 et 3, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

BLANC DE BALEINE—150 caisses assorties en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

CLOUS—300 barils de clous assortis, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

CAFE DE JAVA—300 sacs café de Java, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

CAFE RIO—600 sacs café Rio, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

TOILE—300 rouleaux toile, 1000 do sacs de Gênes, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

DENIMS—50 balles en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—60 boîtes sucre jaune de la Havane, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66, Magasins.

PAINS DE SUCRE raffiné de la Havane—15 barriques sucre raffiné, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 7 déc 66 Magasins.

CIGARES—60,000 de la marque prince Albert, en débarquement du brick Salvador, et à vendre par B. VALLS, 7 déc 37, Commune.

AMANDES—91 sacs, à coque douce, 37 caisses do sans coque et 1 baril de noisettes, en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc et jaune en magasin et à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

CHARETTES de la marque la Espanola, et à vendre par B. VALLS, 7 déc 37, Commune.

RIZ de la Caroline—50 boucauts à vendre par B. VALLS, 7 déc 37, Commune.

VIN de Xerez—100 barillets à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

REÇU récemment par la barque Louisa: 30 demi et quarts de pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure, 63 barils vin claret de San Vincens, supérieur, 10 barils eau-de-vie espagnole 3/6, 10 barils eau de vie anisée, 10 caisses de 12 canistres chaque huile d'amandes douces.

En magasin: 125 barriques vin de Catalogne, qualité supérieure, 30 barriques vin de San Vincens do. Le tout ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS, 7 déc Enc. Condé et St-Philippe.

BOUCHONS—70 balles de 15,000 chaque, bouchons espagnols fins, superfins et extra fins, à vendre par P. CUSACHS, 7déc Enc. Condé et St-Philippe.

CHAUX DE THOMASTON, de Philadelphie, Ste Geneviève et St-Louis, à vendre par ALFRED KEARNY & Co., 7 déc 90, rue des Magasins

BARRIQUES A EAU—40 à 50 en débarquement de la barque Alton, ponton 13, 2de Municipalité, à vendre par ALFRED KEARNY & CO., 7 déc 90 Magasins.

CHANDELLES MOULÉES—150 caisses, à vendre par ALFRED KEARNY & CO, 90 Magasins.

GOUDRON—Brai et Résine, à vendre par ALFRED KEARNY & CO., 7 déc 90 Magasins.

CHAUX DE THOMASTON.—1600 barils en débarquement du navire Arvum, à vendre par JOHN HAYMAN & CO, 7 déc No 11, Magasins Rouges, 3me Munic.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS.—Formant un bel assortiment pour la saison, actuellement en débarquement du navire United-States, à vendre par FROST & CO, 7 déc 10 Magasins.

25 de Récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, il y a environ six semaines, le nègre américain TOM, depuis peu de temps dans le pays, ne parlant qu'anglais, taille ordinaire, belles dents et très noir; il était vêtu d'un pantalon cotonnade du pays et d'un paletot court, couleur claire. La récompense ci-dessus sera donnée à qui le ramènera chez son maître, paroisse Assumption, ou chez M. F. J. Fary, à la Nouvelle-Orléans.

7 déc—3 HOARD.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Wakona, venant de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge St Emilion, Nos 1, 2, & 3,
8 do do St Estèphe Médoc,
16 do do St Julien do
10 do do Château Margaux,
9 do do Château Léoville,
4 do do Château Lafitte,
50 do vin blanc Haut Sauterne,
37 demi-barriques vin rouge St Emilion,
9 do do St Julien Médoc,
27 do do Château Lafitte,
50 do do vin blanc Haut Sauterne,
687 caisses de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles St Estèphe Médoc, Haut Brion, St Julien Médoc, Château-Margaux, Château-Léoville, Château-Lafitte et Haut Sauterne.
[illegible] barils vinaigre de vin blanc.
[illegible] paniers bouteilles et demi-bouteilles blanches.
[illegible] caisses cerises, prunes, poires et pêches à l'eau de vie.
[illegible] paniers de 6 bouteilles guignolet.
[illegible] caisses de 25 paniers anisette superfine.
[illegible] boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile.
[illegible] boîtes et demi boîtes petits pois.
[illegible] do cèpes à l'huile.
[illegible] assortiment [illegible].
HUGO LACOSTE, 147, Royale, entre Toulouse et St Louis

VIN ROUGE ET BLANC en débarquement—25 caisses vin vieux vin rouge Lafitte;
[illegible] caisses vin vieux vin rouge Margaux;
[illegible] do do St-Estèphe;
[illegible] do Chambertin;
[illegible] do vin rouge Latour;
[illegible] do vin vieux blanc Haut-Sauterne, 1825;
[illegible] do vin rouge de St-Emilion.
En magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR.

COGNAC [illegible] ... A. CABALLERO, 36, Vieille-Levée.

AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Mardi, 7 Décembre 1847,

La reprise de LES DIAMANS DE LA COURONNE, Opéra en 3 actes, d'Auber.

Précédé par L'AVOUÉ ET LE NORMAND, Vaudeville en 1 acte.

☞ On commencera à six heures et demie.

AMPHITHEATRE NATIONAL DE SPALDING & STICKNEY.

MARDI, 7 décembre, cet Amphithéâtre s'ouvrira pour les représentations de la Troupe Equestre Gymnastique de Voltiges et d'Acrobates de MM. Spalding & Stickney, elle se compose de 60 personnes, y compris l'illustre Mme Maria Macarte, Nicolo, Rogers, l'équilibriste J. Mc Farland et Mons. JEAN MACARTE, le plus grand acrobate et voltigeur d'Europe.—Aussi, M. Moses Lipman, l'homme aux 72 coups périlleux. Les célébrités de la saison sont Mme MACARTE, W. W. NICHOLS et Mons. MACARTE. Ces artistes distingués débuteront le soir de l'ouverture.

☞ Pour plus amples informations, le public est prié de voir les programmes.

Prix d'entrée—premières, 50 cents; parterre, 25 cents.

Le pavillon monstre.

Sera élevé sur la place Congo où la première représentation aura lieu Mardi prochain, 7 décembre.

Les artistes célèbres qui auront l'honneur de paraître sont M. C. J. Rogers, Mle. Francisca Bolanos, J. Mc. Farland, l'équilibriste, et la Compagnie d'Instruments en cuivre de KENDALL, dirigée par Kendall le Lion des Bugles.

Prix d'entrée—Premières, 50 cents; Parterre, 25 cents. 3 déc

COURSES! COURSES! HIPPODROME DE BINGAMAN, A ALGER.

Courses d'automne de 1847—Jockey Club d'Orléans.

CINQUIÈME JOUR.

Mardi, 7 Décembre 1847,

Course devant avoir lieu à 2 heures.

BOURSE DE $1000.

Entrées $10 pour cent en sus—Course de 4 milles.

Entrées:

1o. L'étalon chatain Vernier, appartenant à W. J. Minor, prov. de Balthazzar imp. et de Britannia, âgé de 4 ans, sous le poids de 97 liv. costume de jockey bleu foncé.

2o. La jument baie Fanny King, de S. T. Taylor, provenant de Glencoe imp. et de Sir Richard, âgée de 5 ans, sous le poids de 115 livres—Jockey en vert et blanc.

3o. La jument chataine Peytona, d'Isaac Van Leer, provenant de Glencoe, imp. et de Giantess, poids 101 liv. Jockey en bleu et blanc.

Les membres du Jockey Club peuvent obtenir leurs rubans de décors au bureau des billets. Les décors pour les étrangers et les dames de leur compagnie qui voudraient prendre part aux courses, seront délivrés au même bureau.

Les bateaux ferry partiront du bas de la rue du Canal et de la place d'armes toutes les cinq minutes pendant la durée des courses.

Prix: chaque passage 5 cents

Prix d'entrée aux portes 50 cents; estrades 50 cents. OLIVER & VALENTINE,

7 déc Propriétaires.

SAISON D'AFFAIRES.

Avis de grande importance aux Marchands et Négociants.

LA grande circulation que le journal espagnol *la Patria* a obtenue dernièrement parmi les Espagnols de l'Etat, aussi bien qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc., nous a engagé à publier un journal quotidien à dater du 1er octobre dernier. Conséquemment les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le dit journal, comme étant le meilleur moyen d'avertir les Espagnols des Etats Unis, et ceux qui y sont nommés ci-dessus. ALEMAN & GOMEZ.

16 nov—2m 130, rue Royale.

ON demande à louer immédiatement une excellente nourrice, femme de couleur, libre ou esclave, sans enfant. S'adresser rue des Remparts, encoig. Bienville. 20 nov

DEMANDE.

ON demande une bonne cuisinière. S'adresser chez le Dr. Beugnot encoignure Bourgogne et St Louis. 3 déc

☞ Grande variété d'objets nouveaux.

SANCAN & GENTY, successeurs de M. A. V. Roger, ci-devant rue Royale, 112, ont l'honneur d'avertir leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils ont transféré leur magasin rue de Chartres, No 96, encoignure Conti. Ils engagent respectueusement les Dames à venir visiter leur magasin, où l'on trouvera une très grande variété de jouets pour enfant et objets nouveaux de fantaisie, qu'ils viennent de recevoir de Paris. Ils tiennent aussi toute sorte de cheveux, tels que nattes, bandeaux, frisettes, &c., un grand assortiment de parfumerie fine et une infinité d'autres objets nouveaux. 3 déc—1m

OCCASION RARE.

M'ETANT déterminé à changer mon genre de commerce, j'offre à vendre l'installation, avec bien et bail de mon magasin, avec ou sans les marchandises qui s'y trouvent. L'installation et les meubles se composent de grandes vitrines, francaises, glaces, vitres et comptoirs, &c. &c. La quantité installation sera vendue à bon marché pour du comptant, ou du bon papier, ainsi que le stock [illegible] marchandises qui se composent d'une variété de marchandises sèches et de modes, que je vendrai au plus bas de cotation. L'emplacement l'un des plus central de la ville, est [illegible] depuis [illegible] d'une excellente clientèle. Le propriétaire [illegible] ses livres à la personne qui désirerait acheter, comme preuve de ce qu'il avance. L'acheteur sera mis en possession au 1er janvier prochain ou avant.

1er déc D. F. WAYMOUTH, 57, rue du Canal

LAMPES solaires, Candélabres, Porte bouquets, &c.—Les soussignés ont l'honneur d'aviser leurs pratiques et le public à venir examiner un assortiment complet et nouveau de ces articles, qu'ils viennent de recevoir de Paris, et dont le Sr Maspereau a fait le choix lui-même dans les meilleures fabriques du Nord, et qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.

21sept S. MASPEREAU & Co., 24, rue Condé.

JACQUES LOBIT,

84, rue Chartres, entre Bienville et Conti,

A l'honneur d'informer les Dames que son nouveau magasin contient maintenant un bon assortiment de MARCHANDISES DE FANTAISIE, telles que mercerie, gants, bourses, porte-monnaie, peignes, brosses, plumeaux, boîtes à ouvrage, eau de Cologne, corbeilles, pommades, savons, huiles, parfumeries, et un très grand choix de poupées de toutes espèces, jeux pour enfants, perles d'acier dorées et argentées, sacs velours brodés, et une variété complète d'articles de goût.

Il invite respectueusement les Dames et le public à venir visiter son établissement. 25 nov—10

PROFESSEUR.

M. Edouard ARBOU, professeur de l'université de Paris, bachelier-ès-lettres, bachelier-ès-sciences mathématiques, No 165, rue de Toulouse, a l'honneur d'informer les personnes qui désirent prendre des leçons, qu'il enseignera à ses élèves tout ce qui constitue les études commerciales:

Français, littérature, arithmétique, tenue des livres, arpentage, cubage, &c.

Il se charge de pousser les élèves en mathématiques spéciales aussi loin qu'ils peuvent le désirer.

Arithmétique raisonnée, géométrie, synthétique, algèbre, géométrie analytique, statique, chimie, physique, histoire naturelle.

S'adresser à l'adresse ci-dessus ou au Bureau de l'ABEILLE. 26 nov—30

675 CHARRUES.

LES soussignés viennent de recevoir de Hall et Ballenger, de Maysville Ky., un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufacturiers, savoir:

No 1 de Hall, charrues à sucre sans coutre,						$6 50
1	do	do	do	avec	do	7 00
2	do	do	do	do	do	9 00
3	do	do	do	do	do	12 00
4	do	do	Giraffe	do	do	14 00
1	do	do	Subsoil			14 00
2	do	do	do			16 00
1	do	Flukes				12 00
2	do	do				13 00
3	do	do				15 00
1 de Ballenger, charrues à sucre						5 50
2	do	do	do	do	do	6 50
3	do	do	do	do	do	9 00
4	do	do	do	do	do	11 00
5	do	do	do	do	do	13 00

Aussi un grand assortiment de charrues de Young et Sweet, et de routes charrues de [illegible] piastres avec coutres en fer battu.

HOGAN, TURBAUD & CONAND,

26 nov—1m 22, Vieille Levée.

J. FEYTEL,

ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un superbe assortiment de montres et de pendules, qu'il vendra à des prix très modérés; tous ces articles ont été fabriqués d'après ses ordres. Il peut donc les recommander d'une manière toute particulière; il a également reçu une grande variété de bijouterie composant une infinité d'objets pour dames, ainsi qu'un beau choix d'articles de fantaisie convenables pour cadeaux de nouvel an. 1er déc—1 an

Maison d'habillemens de Paris et de New-York,

119, rue de la Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

JOHN HAHN de retour du Nord et de France, prévient le public et ses amis, qu'il vient d'importer un grand assortiment de nouveautés pour hommes et enfans, savoir:

Pour hommes:—Paletots, redingotes, à la française, Lord Byron, à l'américaine, habits à la française, gilets, draps, pantalons, chapeaux, casquettes, robes de chambre, gants, cravattes, bonneterie, et tout ce qui concerne les articles de voyage.

Pour enfans:—Lavites, paletots, habits jaquettes, Mousquetaires, Monte-Christo, Crispins; en un mot, un assortiment complet de linge d'enfans, chapeaux et casquettes.

Tous ces articles ont été confectionnés sur commande et à la dernière mode.

Ils seront vendus à très bon marché et au comptant. 30 nov—[illegible]

LE soussigné offre à vendre, en débarquement des navires Taglioni et Rockingham, [illegible]

[illegible]

E. PAVILLIER

VIN ROUGE [illegible]

[illegible] Vieille Levée.

CANDIDATS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

PLUMES A POINTES D'OR portées la Richelieu—Ceux qui ont de la difficulté à trouver une plume à leur convenance, feront bien d'essayer celles "à la Richelieu." Ces plumes ont toute la flexibilité de la plume d'oie et durent autant que les plumes entièrement d'or. On peut faire un choix, car il y en a pour toutes les mains. Le prix est de $2,50 avec un porte crayon en argent. Ces plumes n'ont pas une réputation ephémère, et sont généralement estimées au Nord. Exclusivement des PLUMES à arrêter des meilleurs fabricants, à vendre en gros et en détail, au seul endroit de cette ville, chez EDWARD TYLER.

27 nov—30 No. 39 rue du Camp

AVIS.

LES contribuables de la Municipalité No. 3, sont prévenus que la collecte des taxes dues le 1er courant, est présentée [illegible] et esclaves commencera le 1er janvier 1848. Il est en outre prévenu que les propriétaires qui paieront leurs Taxes dans la première quinzaine de janvier auront droit à une réduction de cinq pour cent; dans un délai d'un mois à quatre pour cent; dans un délai de un mois et demi à trois pour cent et dans un délai de deux mois à deux pour cent.

M. ESNARD, Trésorier,

1er déc—30j Municipalité No. 3.

AVIS PUBLIC.

LE soussigné est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres pour Registres et Livres de comptabilité que l'on pourra désirer. Son stock de papier a été manufacturé expressément pour ce genre d'emploi, par le célèbre Whatman, de Londres, pour les clients du Sud.

Les ouvriers employés sont les meilleurs dans ce genre, et les matériaux de 1re qualité.

Les jours de Livres de cette manufacture ont reçus le 1er prix à la foire d'Etat, et sont maintenant d'un usage général.

☞ Les ordres seront remplis avec la promptitude habituelle, et les ouvrages garantis à la satisfaction de l'acheteur. H. M. NORMAN, 1déc Papetier, rue du Camp, 16, N. Orléans.

Aux Acheteurs d'Habillements.

LE plus bel assortiment d'habillements pour hommes se trouve toujours chez ALFRED MUNROE & Co, au No 34, rue des Magasins, et à prix fixe. Toutes nos marchandises sont manufacturées expressément pour notre vente au détail, le public peut se convaincre que notre stock ne peut être surpassé en qualité et en variété.

Habits.

Habits noirs français et anglais et de fantaisie,
Redingottes do, noir, bleu et fantaisie
Paletots et sacs, noir, bleu et brun.
Do do drap de pilote,
Do do castorine française,
Do do castorine ondée,
Do do drap de cremone,
Do do satinet noir et fantaisie,
Do do tweed et codrington,
Do do drap de couverture.
Boulevards, drap de pilote bleu et fantaisie.
Surtouts, castorine noire et ondée.
Capots de couverte, de toutes qualités.
Manteaux, drap noir et couleur.

Pantalons.

En casimir noir, anglais et français,
En casimir fantaisie, do do
En cuir de laine, noir et fantaisie
En cottonade française et américaine.
En satinet et tweed.

Gilets

Gilets Louis XV noir, brodés,
Do cachemire, riche, à châle,
Do velours marron et satin,
Do Rob Roy, riches de soie
Do casimir, noir et fantaisie,
Do satin, brodés en soie,
Do velours de soie, noir et fantaisie,
Do de bal, de styles et dessins variés.

Chemises, écharpes, cravates.

Chemises supérieures, toile, piquées; do percale en glacé, do; do percale York molle, d; do lins do; do percale et guingan; flanelles, do; Hickory, à raies, &c. Chemises de peau en merinos, flanelle, gaze, en coton, et caleçons, do; chemises de soie.

Cravates de fantaisie, très riches; mouchoirs de soie et de toile; mouchoirs de batiste, noirs, à bordures, gants de merinos, cachemire, daim, chevreau, &c. &c. &c.

Chaussettes de coton, mérinos et fil; parapluies, bas et coton, malles, valises, sacs de nuit, &c. &c.

N. B.—Nos articles étant cotés aux prix le plus bas de vente, aucune réduction ne peut être accordée. ALFRED MUNROE & Co.,

13nov—30j 34, Magasins.

Mme FREMINEAU

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés nouv. prochain, 23 du courant. Ses prix sont très modérés. 135, rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

22nov—15f

L. BINOCHE

DE retour de France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'il fera l'ouverture de ses NOUVELLES MARCHANDISES de modes nouveaux, aujourd'hui lundi, 22 novembre 1847, dans son magasin, situé rue de Chartres encoignure Bienville. 22nov—16

Nouvelles Marchandises.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques de son magasin [illegible] assortiment de Modes et Nouveautés et de [illegible] et public à les examiner.

Mme WAYMOUTH aura le plaisir de montrer aux dames qui la visiteront les chapeaux les plus élégants qui aient jamais été importés de France.

30 nov D. F. WAYMOUTH, 57, rue du Canal.

☞ On demande une bonne ou dame ou robes capable de prendre la direction générale des affaires en cette branche.—S'adresser à

1 nov D. F. WAYMOUTH.

FROST & Co—Reçu et continuent à recevoir par les navires Arctic, Del [illegible] et Pacific, un grand assortiment de kip brodequins, gros kip boots.

Aussi de beaux chapeaux fashionables, Ashland, Peru et chapeaux de laine [illegible] à vendre aux No. 10, rue des Magasins. 21nov

Chapeaux en toile cirée et south-westers.

Actuellement en débarquement du navire Solon et en magasin, un [illegible] chapeaux, ainsi qu'un assortiment [illegible] PEAUX, CASQUETTES, BONNETS et chapeaux pour hommes, femmes et enfants. FROST & CO. 22 oct 10 Magasins.

Chapellerie française.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis en particulier et le public en général qu'il vient de déballer ses nouveautés en chapeaux reçus par les derniers arrivages de France, et en conséquence il a ouvert son nouveau magasin sur le même emplacement que ci-devant, 37, rue de Chartres.

Les personnes qui voudront bien visiter son établissement y trouveront un beau assortiment de chapeaux-Pinaud et autres au dernier goût, tels que castors, soie, feutres, casquettes, bonnets pour dames, chapeaux, casquettes, bonnets riches pour hommes et pour enfants, parapluies en soie de Paris, &c. &c. J. J. ALBERT,

15nov 37, Chartres.

DEMANDE D'UNE DAME DE COMPTOIR, parlant l'anglais et le français, pour un magasin de détail. S'adresser au bureau de l'Abeille. 30 nov

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 3 déc 22, rue St Louis.

DE FOREST & Co.

Marchands-commissionnaires en gros, ET AGENTS Pour la vente de Marchandises manufacturées de l'Est. No 20, RUE DE LA DOUANE.

1er déc

CHANGE SUR LA HAVANE à courte vue à vendre par W. H. SIMMONS, 30 nov 30 rue Gravier

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ, 23sept 63, Bourse.

10,000 Barils de Charbon à vendre.

LE soussigné offre de rendre à domicile, du charbon de Pittsburg et du charbon de Cannel américain, à SOIXANTE DIX CENTS le baril, dans ce moment en débarquement. S'adresser sur la levée, au wharf St Joseph, ou au dépôt de J. FELIX COLBUS, 11 nov—1m 160 rue Toulouse

Charbon! Charbon!

KENNEDY & TAYLOR,

No. 130, rue Magasins, près Girod.

LES ordres laissés pour charbons, tels que, Pittsburg passé au crible, Anthracite ou Cannel en glaise, seront exactement et promptement exécutés au prix courant, en laissant les noms et demeures au magasin de cigares de F. de P. PARRA, 1nov—6m Eng. St Louis et Passage de la Bourse.

CHARBON.—Les personnes désirant faire leur provision de charbon de Pittsburg et de Cannel pour l'hiver, peuvent le faire maintenant, à bas prix, en s'adressant à ROB. MURPHY, 16nov 64, Vieille Levée, ou 98, Vieux Bassin.

AMANDES à coque douce—100 sacs en débarquement du navire Primera de Cataluna, de Barcelona, à vendre par B. VALLS, 4 déc 37, rue de la Commune.

AMANDES sans coque—25 caisses, à vendre par B. VALLS, 4 déc 37, rue de la Commune.

RIZ de la Caroline—30 boucauts en débarquement de la goëlette Henriette, à vendre par B. VALLS, 4 déc 37, rue de la Commune.

Fournitures de Daguerréotype.

OBJECTIFS de Voitlander opérant rapidement,
do do pour 1/4 de plaque,
do do pour 1/2 do

Plaques de première qualité:

20 douzaines 1/4 de plaque,
35 do 1/2 do do,
10 do 1/2 de do.

Un grand assortiment de cadres et boîtes de toutes dimensions.

Brome, 1re qualité,
Chlorure d'Iode, 1re qualité,
Hyposulfite de Soude, do
Cyanure de potassium, do
Rouge anglais, do
Tripoli de Venise, do
Terre pourrie très fine, do

A vendre à des très bas prix par LEOPOLD JEANNET, 25 nov—4f 22, rue St Louis.

SUCRE—300 caisses sucre blanc fleuré, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 8nov 26, rue de la Levée.

GOMME BLANCHE TRIEE—3 futailles gomme blanche du Sénégal, en magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR, 8 nov 35, rue Natchez

1600 Barils chaux de Thomaston, en débarquement de la barque Louisiana et de la goëlette Sunshine, 3me Municipalité, et à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 9 déc au Magasin Rouge, 3e municipalité

CAFE DE JAVA—600 sacs café vieux gouvernement de Java, à vendre par J. W. STANTON & Co., 17nov Encoig. Magasins & Lafayette

CAFE DE LA HAVANE—600 sacs café de la Havane, [illegible] à vendre par J. W. STANTON & CO., 17nov Enc. Magasins et Lafayette

PEAU DE VEAU FRANCAISE—Nous avons [illegible] assortiment vendus pour clore une consignation [illegible] qualités supérieures. [illegible]

COGNAC [illegible] en débarquement, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

SALSEPAREILLE

POUR la guérison [illegible]

[illegible]

Vermifuge [illegible]

MORT AUX [illegible]

CET article, avantageusement [illegible]

Remède contre la Fièvre

☞ L'USAGE de la [illegible]

Vermifuge Canadien [illegible]

☞ La Louisiane [illegible]

STOCK DE MARCHANDISES

STOCK DE MARCHANDISES [illegible]

Marchandises françaises

LE soussigné vient de recevoir par le [illegible] articles ci-après, qu'il offre à vendre à prix modérés:

[illegible]

PHARMACIE DE [illegible] DE JOREAU.

Pharmacien, rue Montmorency [illegible]

UN rapport à l'Académie de Médecine [illegible] Dr. CULLERIER, [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LOS DOS [illegible] BLANCO [illegible] du Canal, entre St Charles et Carondelet, 2e Municipalité.

A VENDRE: Une superbe dame [illegible] BATON ROUGE [illegible] SOIXANTE ESCLAVES, [illegible] ARPENTS DE TERRE [illegible] à J. P. MICHEL à Baton Rouge [illegible] et 10 quarts de [illegible]

Nègres à vendre.

CINQUANTE bons nègres de [illegible] arrivant à vendre [illegible] Maryland et de la Virginie. [illegible] 15 et 18 ans, [illegible]

S'adresser rue de l'Union No 3, entre Chartres et la Bourse du Commerce, par [illegible] 29 nov—15j

BRODEQUINS: Reçu et le [illegible] en débarquement du navire Bertrand [illegible] FROST & Co, 10, Magasins.

CHAPEAUX de laine—[illegible] caisses chapeaux de laine, blancs et noirs, à vendre par [illegible] & Co, 10, Magasins.

20 barriques de vin [illegible] en chargement de la barque [illegible] à vendre par DARAN, QUERTEUX & Co, 11 et 13 [illegible]

[illegible]